

# Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux



P. Blanchard - CRPF BRPL © CNPFF

*Cet habitat, bien qu'assez fréquent sur la région, n'occupe que de très faibles surfaces. Il se rencontre au niveau des sources et de façon discontinue le long des petits ruisseaux à débit lent.*

*La végétation caractéristique de cet habitat n'est représentée que par quelques espèces typiques.*

*C'est un habitat fragile qu'il convient de gérer avec attention.*

## Reconnaître l'habitat

### ■ Les arbres

L'Aulne est dominant dans les zones basses et engorgées. Il laisse la place au Frêne sur les parties surélevées plus saines.



P. Blanchard - CRPF PDL

*Aulne glutineux.*



P. Blanchard - CRPF PDL

*Frêne commun.*

### ■ La végétation herbacée

Elle est essentiellement dominée par les laïches : Laïche espacée, Laïche pendante.



*Laïche pendante.*



A. Renard - CRPF PDL

*Laïche espacée.*

### ■ Les arbustes

La strate arbustive est pauvre en espèces, principalement composée de Groseillier rouge.



M. Mous - IDF

*Groseillier rouge.*

### ■ Les sols

Ce sont généralement des alluvions argileuses, limono-argileuses ou sablo-limoneuses, recouvertes par un horizon supérieur riche en matière organique. Présence d'une nappe d'eau circulante à des profondeurs variables.



S. Gaudin - CRPF CA

*Sol alluvial.*

**Attention :** il s'agit d'un habitat fragile dont le bon fonctionnement est en lien direct avec le régime de l'eau dans le sol. Une valorisation économique est cependant possible.

# Gérer l'habitat

## ■ Modes de gestion recommandés

- Maintenir la vocation feuillue de cet habitat en favorisant les espèces spontanées.
- Utiliser un câble-treuil pour le débardage des bois afin de limiter la pénétration des engins à l'intérieur des peuplements.
- Différencier les parties hautes des parties basses.

## En situations basses favoriser l'Aulne

### Taillis :

- exploitations sur des surfaces unitaires inférieures à 0,5 hectare,
- privilégier l'évolution de ce régime vers la futaie claire, soit par éclaircie du taillis, soit par régénération naturelle,

### Futaie :

- gérer ces peuplements en futaie claire,
- privilégier la régénération naturelle en créant des micros trouées dans le peuplement,
- maintenir des rejets de souche en les contrôlant pour accompagner la régénération naturelle si nécessaire,
- enrichissement par plantation d'Aulne ou sélection de brins de taillis si la régénération ne s'installe pas ou très difficilement.

## En situations hautes favoriser le Frêne

### Futaie :

- gérer ces peuplements en futaie claire,
- privilégier la régénération naturelle et si besoin la compléter par l'introduction de plants de Frêne, d'Aulne, Merisier, Chêne pédonculé pour un meilleur équilibre du peuplement,
- veiller au maintien du sous-étage de groseillier.



A. Renard - CRPF PDL

Maintenir le sous-étage de groseillier.



P. Blanchard - CRPF PDL

Privilégier l'évolution du taillis vers la futaie.

## ■ Modes de gestion déconseillés

Les plantations de peuplier.

## ■ Les interventions à proscrire

- Proscrire toute transformation,
- proscrire le drainage et toute rectification ou curage du cours d'eau : destruction de l'habitat,
- proscrire tout travail du sol,
- ne pas utiliser d'engins mécaniques lourds ; préférer les matériels adaptés aux sols mouilleux à utiliser exclusivement pendant les périodes de sécheresse,
- ne pas traverser les cours d'eau avec des engins mécaniques sans pose préalable de kit de franchissement,
- ne pas abattre d'arbres en travers des ruisseaux,
- ne pas laisser de rémanents de coupe au sol dans les zones inondables,
- proscrire les traitements agropharmaceutiques.



Gaudin - CRPF CA

Veiller à

Lien permettant l'accès aux cahiers d'habitats Natura 2000 : <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/tome1.pdf>

Code Natura 2000 : n° 91 E0-8 code Corine 44.3 - Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux.

Document réalisé avec le concours financier de :

36 avenue de la Bouvardière  
44800 SAINT-HERBLAIN

Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : +33 (0)2 40 40 34 84

E-mail : [paysdeloire@crpf.fr](mailto:paysdeloire@crpf.fr) - <https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr>

Délégation régionale du **Centre National de la Propriété Forestière**

